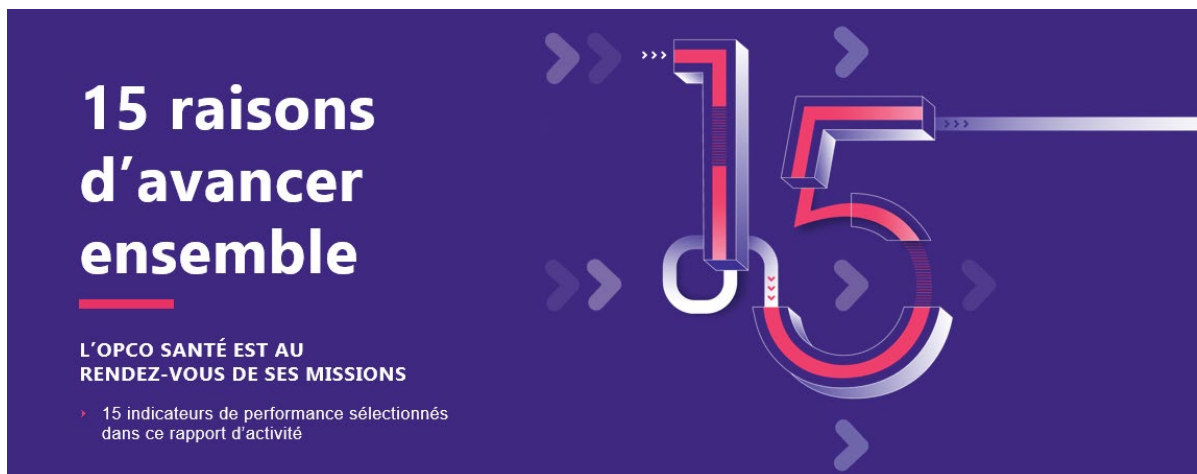


Rapport d'activité 2022 de l'OPCO Santé : un rôle clé dans l'écosystème emploi et formation du secteur de la santé privée



Au cours des 4 dernières années, l'OPCO Santé a élargi son champ d'action au-delà de ses missions légales pour proposer des solutions et faire face aux tensions de recrutement et au vieillissement de la population qui impactent fortement le secteur de la santé privée. Le rapport d'activité 2022 est donc l'occasion de mettre en lumière ses actions et ses réussites au travers de 15 indicateurs illustrant toutes les facettes de son activité.

Un bilan 2022 positif

Représentant 10 000 adhérents, 1,3 million de salariés et 645 millions d'euros de fonds gérés, l'OPCO Santé a montré une nouvelle fois, en 2022, sa capacité à accompagner l'ensemble des parties prenantes du secteur de la santé privée. Qu'il s'agisse du plan de relance Pro-A, de l'alternance, de l'attractivité des métiers ou encore de la qualification des salariés, l'OPCO Santé a su montrer sa capacité d'action. En effet, face aux fortes tensions sur l'emploi, l'OPCO Santé s'est mobilisé, notamment en déployant les dispositifs d'alternance vers de nouveaux publics, les jeunes et les demandeurs d'emploi.

Des objectifs dépassés sur l'alternance...

Sur un **objectif initial de 9 000 contrats**, ce sont **17 523 contrats en alternance qui ont été signés en 2022** (15 174 contrats d'apprentissage et 2 349 contrats de professionnalisation).

Un succès d'autant plus important que **l'alternance représente un levier décisif face aux fortes tensions de recrutement** du secteur : 72 000 postes sont à pourvoir et **103 000 départs en retraite sont prévus à horizon 2025** (Source : Baromètre emploi-formation de l'OPCO Santé).

... mais aussi sur le plan de relance Pro-A

L'OPCO Santé a également dépassé ses objectifs sur le dispositif Pro-A qui permet aux salariés de bénéficier d'une formation en alternance en vue d'une évolution ou d'une reconversion professionnelle.

En effet, sur les **75 millions d'Euros attribués au plan de relance Pro-A**, l'objectif initial de l'OPCO Santé était de financer **2 000 parcours de formation** mais ce sont au final **2 350 salariés qui ont pu être formés**.

Un accompagnement renforcé des TPE-PME

Ces petites structures ne disposant souvent pas d'équipes RH, l'OPCO Santé leur apporte une expertise technique qui vient pallier ce manque. Au niveau de la formation, par exemple, **une petite entreprise n'a ni le temps ni les moyens d'appréhender l'ensemble des dispositifs existants** et d'identifier ceux dont elle peut se saisir. Les équipes de l'OPCO Santé leur apportent une aide significative. Ce sont ainsi **4 178 structures de moins de 50 salariés qui ont bénéficié d'au moins une formation en 2022**, soit **un taux d'accès à la formation de 55%**.

Des sujets majeurs à horizon 2025

Tensions sur le marché de l'emploi, manque d'attractivité de certains métiers ou vagues de départs en retraite, **le recrutement va continuer à être un enjeu majeur du secteur**. Mais il sera tout aussi essentiel **de fidéliser** et de **faire progresser la qualification des salariés**, grâce à la **formation professionnelle** notamment.

L'OPCO Santé aura donc encore **un rôle primordial à jouer en faveur de l'attractivité du secteur et de ses métiers**. C'est pourquoi son ambition pour l'avenir est de **continuer à s'imposer comme l'allié incontournable des acteurs de la santé privée pour proposer aux établissements des solutions emploi et formation à la hauteur de leurs besoins**.

Chiffres clés

17 523

CONTRATS EN ALTERNANCE
FINANCÉS EN 2022,
UN CHIFFRE MULTIPLIÉ PAR 5
PAR RAPPORT À 2019.

+ 96%

PROGRESSION DES
CONTRATS EN ALTERNANCE
EN 2 ANS

598 225

DÉPARTS EN FORMATION,
UN CHIFFRE EN HAUSSE DE

À savoir

Le Baromètre emploi-formation de l'OPCO Santé a montré que **144 000** salariés avaient quitté le secteur en 2021.

14% en raison d'un départ en retraite mais **plus de la moitié** en raison d'une démission.



Interviews

« L'OPCO Santé a fait beaucoup pour améliorer l'attractivité du secteur de la santé privée, notamment en déployant les dispositifs d'alternance. De fait, alors qu'il était auparavant centré sur la formation des personnels en poste, pour les qualifier davantage et les faire évoluer, l'OPCO Santé s'est tourné vers de nouveaux publics externes, les jeunes et les demandeurs d'emploi notamment. C'est une transformation profonde de son activité car il lui a fallu apprendre à s'adresser à ces potentiels nouveaux entrants dans le secteur pour leur donner envie de candidater et à accompagner les établissements pour réussir à fidéliser ces nouvelles recrues, notamment par la voie de la formation et de l'évolution de carrière. »

Jean-Pierre Mercier, Président de l'OPCO Santé

« L'OPCO Santé est une création récente. Il a été constitué par la volonté des interlocuteurs sociaux du secteur, suite à l'injonction législative de transformer les 20 anciens organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA) en 11 opérateurs de compétences sur un nouveau périmètre et sur de nouvelles missions. Malgré nos craintes, je pense que nous avons réussi à nous appuyer sur la capacité d'action de l'OPCO Santé pour aller dans le sens d'une meilleure qualification des salariés. C'est l'un des points majeurs de satisfaction pour moi. Je souhaite également insister sur le rôle joué par l'OPCO Santé dans le cadre du plan de relance Pro-A : bien que l'État n'ait pas tenu ses engagements au second semestre 2022, les fonds conventionnels collectés par l'OPCO Santé auprès des branches et les cofinancements ont permis de répondre aux besoins de formation identifiés. Enfin, je tiens à souligner que, depuis sa création, la plupart des délibérations du conseil d'administration de l'OPCO Santé ont été prises à l'unanimité, ce qui traduit une forte capacité de dialogue social au sein du secteur pour trouver un terrain d'entente dans l'intérêt de la qualification des personnels et donc dans celui de la qualité du service rendu. »

Éric Deniset, Vice-président de l'OPCO Santé.



Liens utiles

- Espace digital dédié au rapport d'activité 2022 : <https://www.opco-sante.fr/rapport-dactivite-2022>
- Rapport d'activité 2022 au format PDF : https://www.opco-sante.fr/sites/default/files/2023-06/OPCO_SANTE_RA22_28juin2023.pdf
- Lien vers le replay de la conférence en ligne : <https://youtu.be/JzEB97-5zXY>

Contact Presse

Sylvie Ussel-Sonnet

Directrice Marketing Innovation Communication
sylvie.ussel-sonnet@opco-sante.fr

Tel. 0149 68 10 25 / Port. 07 76 75 05 31

Sarah Gervois-Lemoine

Responsable communication
sarah.gervois-lemoine@opco-sante.fr

Tel. 01 49 68 26 70 / Port. 06 26 72 79 16

À propos de l'OPCO Santé

L'OPCO Santé, agréé en qualité d'opérateur de compétences (Opc) depuis le 1er avril 2019, accompagne les entreprises et les associations des secteurs du sanitaire, social et médico-social privé à but non-lucratif, du thermalisme, de l'hospitalisation privée, des services de santé au travail interentreprises, ainsi que des entreprises ne relevant pas d'un champ conventionnel mais partageant des besoins proches en termes d'emploi-formation. L'OPCO Santé a pour mission d'assurer le financement des contrats d'alternance, d'apporter un appui technique aux branches professionnelles, de favoriser la transition professionnelle des salariés et d'assurer un service de proximité aux très petites, petites et moyennes entreprises. L'OPCO Santé compte près de 400 salariés répartis à travers 25 sites régionaux en France et on en Outre-Mer.